

**SESSIONI URDINARIA DI U 2021**

**RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021**

**N° 2021 /M2/ 61**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LUCIA ARRIO E LUIGGI DELOGU  
À NOMU DI U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE »**

**UGHJETTU : SVILUPPU ECONOMICU E ECOLOGICU DI A CORSICA**

Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica, Sgio Presidente di l'Esecutivu, cari cunsiglieri,

Le combat contre la précarité étudiante a été, tout au long des 4 années passées au sein de l'Assemblea di a Ghjuventù, une priorité pour l'ensemble des groupes et conseillers passés ou présents au sein de cet hémicycle.

Nous vous savons vous-même attachés à la question, et de nombreuses dispositions ont eu le mérite d'être prises afin d'améliorer la situation de dizaines d'étudiants en situation périlleuses, et de leur permettre de réaliser leurs études dans des conditions plus tolérables que ce qu'elles n'étaient alors.

Les efforts ont été concentrés en toute logique sur les environs de l'Université de Corte, regroupant la majorité des étudiants insulaires. Cependant qu'en est-il des étudiants dégroupés ?

Je pense notamment aux Instituts de Formation en Soins à la Santé et aux Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Education, comptant tout de même pour plus de 10% des effectifs de l'Université de Corse et se situant sur Ajaccio et Bastia, sans résidences universitaires, restaurants universitaires, pass quelconque pour l'accès à des activités sportives sauf au bon vouloir des commerçants.

Notre Assemblée a déjà voté à ce sujet plusieurs motions vous mobilisant ainsi que le CROUS de Corse afin d'améliorer la situation de ces étudiants, présents et à venir, et permettre notamment aux populations rurales de mieux appréhender la possibilité de réaliser ces études ô combien essentielles pour notre société, qui pour le moment se révèlent difficiles dès lors que les familles peu aisées doivent, pour loger et nourrir leurs enfants sur Ajaccio ou Bastia, payer des loyers exorbitants.

Cela aurait pourtant le mérite de favoriser une politique de formation locale au sein de structures déjà existantes et d'aider le secteur rural au sein duquel les enseignants et les personnels paramédicaux sont cruellement recherchés.

Monsieur le Président de l'Exécutif, malgré nos demandes répétées sur la thématique, pour l'heure nous n'avons eu aucun retour autant de votre part que de celle du CROUS. Où en sont vos projets ? Qu'en est-il de l'avenir de ce dossier ?